

Les sites favorables à l'aquaculture sur les côtes bretonnes



This inventory of sites favourable for aquaculture on the coasts of Brittany involves the joint goal of the French National Centre for the Exploitation of the Oceans (CNEXO) and the Brittany Region that aims to reserve certain sites to install the structures necessary for aquaculture. The CNEXO continues its efforts, initiated several years ago, to promote aquaculture on French coasts. The Brittany prefecture was the first to request this type of study and wishes to integrate aquaculture as part of coastal spatial planning. The Aquitaine prefecture has since then also requested a similar study that is now in progress. Aquaculture in France is now in a transition period between an experimental phase and the industrial-scale implementation phase. A certain number of techniques have been developed. On the medium-term, these techniques should allow for high production of various species, including shrimp, salmonids, breams, bass, flatfish, etc. To facilitate the transition from pilot projects to operational farming units, aquaculture must find suitable areas to establish operations. A certain number of favourable sites raise conflicts between aquaculture and other more traditional economic sectors. A few years ago, aquaculture suffered from a weak standing in these conflicts. Today, the situation has changed for the better with growing awareness as to the economic prospects that aquaculture represents. Cet inventaire des sites favorable à l'aquaculture sur les côtes bretonnes couvre l'objectif commun du CNEXO et de La "Région de Bretagne visant à réserver certains sites pour y implanter les structures nécessaires à cette aquaculture. Le CNEXO poursuit en cela l'effort qu'il a entrepris depuis plusieurs années pour promouvoir l'aquaculture sur les côtes françaises. La Préfecture de Bretagne, qui a été la première à demander ce type d'étude, doit l'insérer dans le cadre plus général de l'Aménagement du littoral. Elle est suivie dans cette voie par la Préfecture d'Aquitaine, pour qui, une étude similaire est en cours. L'Aquaculture en FRANCE se trouve actuellement dans une période de transition entre le stade expérimental et le stade de l'application industrielle. Un certain nombre de techniques ont été mises au point. Elles permettent d'envisager, à moyen terme, une production importante d'espèces diverses: Crevettes, Salmonidés, Bars, Daurades, Poissons plats...). Pour que le passage au stade de la mise en exploitation des résultats obtenus puisse se faire dans de bonnes conditions, il faut que l'Aquaculture trouve des terrains favorables à son implantation. Un certain nombre de ces sites favorables mettent en conflit l'Aquaculture et d'autres branches plus traditionnelles de l'économie. Il y a encore quelques années, elle était mal placée dans ces conflits. Aujourd'hui, la situation évolue sans cesse dans un sens favorable par une prise de conscience de l'intérêt économique que représente l'Aquaculture. Il ne faut pas oublier, par exemple, que le déficit entre les importations et les exportations de poissons et de crustacés en France se monte à 1 000 000 000 de francs pour 1971 (CERAFER). L'aquaculture, plus que l'augmentation de l'effort de pêche, peut combler une partie de ce déficit. Mais, l'aquaculture ne peut se faire que dans des sites possédant certaines caractéristiques et ces sites sont rares. Dans ces conditions, la conclusion est simple: il faut d'ores et déjà réserver ces sites pour qu'à moyen terme l'aquaculture puisse s'y implanter faute de quoi, son importante potentialité restera inutilisée. Au niveau de la Région, l'impact de l'aquaculture est triple 1° - Elle renforce la puissance économique de la Région, en y apportant une nouvelle forme de mise en exploitation des ressources naturelles ; 2° - Elle peut résoudre, par exemple, une partie du problème que pose le transfert des pêcheurs vers d'autres centres d'activités et vers d'autres régions. En effet l'aquaculture peut encore élargir l'éventail des possibilités offertes à cette corporation comme elle l'a déjà fait dans deux de ses domaines: l'Ostréiculture et la Mytiliculture; 3° - D'une manière plus générale, la création de ce nouveau secteur de l'économie permettra d'offrir un assez grand nombre d'emplois nouveaux, en aquaculture même, et dans les branches annexes qui se formeront autour d'elle (préparation du poisson, emballage et expédition du poisson frais, conserveries...). L'utilisation de cette main d'oeuvre ne présentera pas les inconvénients d'une utilisation saisonnière. Dans cette étude, on trouvera un certain nombre de renseignements divers concernant les sites favorables à l'aquaculture. Il n'est pas question, pour le CNEXO, de poser une option quelconque sur les terrains. Le but recherché est simplement d'éclairer les responsables du choix des options portant sur tel ou tel site et ce, pour qu'un développement harmonieux se fasse en toute connaissance de cause. (OCR non contrôlé)

Auteurs du document : Fiquet, André

Thème (issu du Text Mining) : MILIEU NATUREL, FAUNE, AGRICULTURE

Date : 1972-10

Format : text/xml

Langue : Inconnu

Droits d'utilisation : info:eu-repo/semantics/openAccess, restricted use

Télécharger les documents : <https://archimer.ifremer.fr/doc/1972/rapport-4111.pdf>

<https://archimer.ifremer.fr/doc/00000/4111/>

Permalien : <https://www.documentation.eauetbiodiversite.fr/notice/les-sites-favorables-a-l-aquaculture-sur-les-cotes-bretonnes0>

